

Compte rendu réunion du conseil du 22 janvier 2018

Prix horaire agents territoriaux

Dans le cadre des diverses facturations établies dans l'année, le conseil municipal décide de fixer à 22€ le prix horaire applicable.

Prix horaire engins et matériels

L'utilisation des véhicules et autres engins, avec ou sans l'agent technique doit être chiffrée. Ainsi, les prix seront de 48€ pour le tracteur et la débroussailleuse, 40€ pour le tracteur et la rotofaucheuse (agent inclus pour ces deux prestations).

22€ tracteur avec broyeur de branche, 30€ tracteur avec remorque, 15€ fourgon, 10€ débroussailleuse à dos. Ces prestations ne sont pas destinées au grand public.

Facturation annuelle assainissement

La gestion de surveillance et d'entretien de la station d'épuration et du réseau collectif nécessitant une facture de la commune au budget d'assainissement, celle-ci est validée par le conseil.

Renouvellement contrat aidé scolaire

Le contrat aidé de renforcement surveillance cantine arrivant à échéance, il sera renouvelé pour une nouvelle période de 9 mois (12 mois si la réglementation le permettait)

Reversement exceptionnel aide caf centre aéré

Dans le cadre de la nouvelle convention tri partite pour le centre aéré, la subvention de la CAF perçue en 2017 est reversée à l'association centre aéré Clermont-Mareil qui gère l'accueil de loisirs.

Précisions d'adresses : noms de lieudits pour le logiciel hexaclé (postal)

Certaines adresses étant imprécises (erreurs de lieu-dit) et nécessitant une numérotation définitive, le conseil valide le tableau récapitulatif.

Renouvellement contrat acquisition de logiciel et prestation segilog

Le contrat informatique concernant les logiciels de fonctionnement comptable, état civil etc. arrivant à son terme, ce dernier est renouvelé pour 3 ans.

Affiché le 27 janvier 2018